

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5149>



Orientation : corps unique, indemnités uniques, encore un effort

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - PsyEN EDO -



Date de mise en ligne : lundi 4 juillet 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La revendication d'un corps unique des psychologues de la maternelle à l'université que le SNES et la FSU portent depuis près de 30 ans devrait enfin aboutir, malgré de nombreux obstacles que le SNES s'est employé à lever.

Le groupe de travail du 30 juin 2016 a examiné deux textes :

- l'article du décret portant sur les missions
- le document de cadrage de l'année de formation des futurs psychologues de l'Éducation nationale.

Suite à nos interventions, les premières propositions du ministère, inacceptables car sans rapport avec les référentiels pourtant actés en groupe de travail, avaient déjà évolué positivement avant la tenue de ce GT. En séance, la FSU a fait de nombreuses propositions d'amendements sur les deux textes.

La prochaine étape de discussion porte sur la rédaction de l'ensemble du décret.

Le SNES-FSU sera attentif à ce que la rédaction de ce décret soit en conformité avec les textes actés lors des GT qui se sont déroulés depuis 2013.

Concernant les rémunérations, le SNES-FSU continue de revendiquer que les psychologues de l'EN soient rémunéré-e-s selon la même grille que celle des professeurs Agrégés. Lors du groupe de travail du 30 juin, le directeur de cabinet a, pour la première fois, laissé entendre qu'une revalorisation des indemnités des futurs psychologues de l'EN du second degré était envisageable. Il faut donc continuer à peser pour obtenir la concrétisation de cette avancée.

Pour cela, le SNES-FSU et le SNUIPP-FSU ont décidé de lancer conjointement une pétition pour faire corriger l'injustice que constitue l'attribution d'une indemnité aux psychologues du second degré 4 fois moins importante que celle attribuée aux psychologues du premier degré.

Signez et faites signer la pétition : c'est urgent ! <http://petitions.snes.edu/?petition=34>

Journal Info rapide N°19 Juillet 2016

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

info rapide 4 juillet 2016